

Fédération d'Associations de Protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan

Observations critiques des membres de la FAPEGM participant aux Groupes de Travail du SMVM

sur le **Rapport Partie 2 - ORIENTATIONS DE GESTION** version du 6 février 2019

Nom	Page	Chapitre	Sous-titre	Paragraphe concerné	Observations
FAPEGM	4	1.1.1	Conforter la stratégie foncière en déclinant les principes de la charte conchylicole	Les établissements et ouvrages conchylicoles sont préservés d'un détournement d'usage ou d'un changement de destination par la loi...	Inscrire le retour à l'état naturel des chantiers qui n'ont définitivement plus d'activité conchylicole (cf plus loin).
	4	1.1.1	Optimiser la gestion des concessions	Le renouvellement des concessions pour les exploitants âgés de plus de x ans est limité à une période plus courte afin de favoriser...	Proposition : Le renouvellement des concessions pour les exploitants âgés de plus de <u>60</u> ans est limité à une période <u>assez</u> courte afin de favoriser...
	6	1.1.1	Gestion des déchets ostréicoles	Conformément aux prescriptions du schéma des structures des exploitations de cultures marines du Morbihan, les professionnels doivent mettre en œuvre les bonnes pratiques permettant de réduire la production de déchets provenant des concessions. ...	Donner des moyens de réduction.
	6	1.1.1	Gestion des déchets ostréicoles	La gestion adéquate des déchets conchylicoles devra être soutenue par la mise en place de filières d'évacuation en privilégiant la valorisation des déchets.	Donner des exemples de valorisation des déchets conchylicoles, entre autres pour les poches en plastique usées.
	7	1.1.1	4. Etudier la fonction « halieutique » du Golfe... <i>Action n° 1 : Assurer le suivi des espèces considérées comme « sentinelles »...</i>	Certaines espèces marines jouent le rôle de « sentinelles » de l'état des stocks et de la fonctionnalité des milieux. ... Il convient [...] de s'assurer que des programmes de suivi sont menés à bien pendant la durée du SMVM sur ces espèces... .	Donner plus de détails sur les programmes de suivi.
	8	1.1.1	<i>Action n°2 : Identifier les milieux remplissant des fonctions halieutiques d'importance particulière dans le Golfe...</i>	Le maintien en bon état des herbiers dans le Golfe est un enjeu en termes de services écologiques rendus. D'ailleurs substrats ou habitats peuvent éventuellement être identifiés comme jouant également un rôle dans la reproduction des espèces faisant l'objet d'une exploration à la pêche.	Quels substrats ou habitats ?

	9	1.1.1	Zones de tranquillité	Des arrêtés de protection de biotope instituent des zones de tranquillité afin de limiter les pressions humaines dans les zones les plus sensibles, afin de protéger l'avifaune. La réglementation des pêches ne porte pas <u>atteinte enjeux</u> de protection de l'avifaune,...	Ecrire : La réglementation des pêches ne porte pas atteinte <u>aux</u> enjeux de protection de l'avifaune,...
	9	1.1.1	Zones de fonctionnalité halieutique	Le titre : Zones de fonctionnalité halieutique	Que signifie « fonctionnalité halieutique » ?
	9	1.1.1	<i>Action n°6 : Mettre en œuvre dans un cadre concerté, à titre prioritaire, l'analyse des incidences de la pêche professionnelle dans les zones Natura 2000...</i>	Le secteur de la pêche professionnelle est soumis à un processus d'évaluation des incidences environnementales induites par cette activité dans le périmètre des aires marines protégées... Dans le cadre du SMVM, et selon la méthodologie prévue, il pourrait être fait en sorte que ce territoire doit prioritaire pour la mise en œuvre de l'analyse des incidences <u>telle</u> .	Corriger : 'l'analyse des incidences telle'
	10-11	1.1.1	<i>Action unique : Mettre en place un plan de contrôle spécifique des activités de pêche dans le Golfe...</i>	P11 dernière phrase avant l'encadré : <u>Elle</u> application peut faire l'objet d'une communication en tant que de besoin....	Ecrire : <u>Son</u> application ?
	12	1.1.2	Instaurer <u>d'</u> une réserve de pêche	Le titre : Instaurer <u>d'</u> une réserve de pêche	Supprimer « d' »
	12	1.1.2	Instaurer <u>de</u> mouillages écologiques collectifs	Le titre : Instaurer <u>de</u> mouillages écologiques collectifs	Remplacer « de » par « des »
	13	1.1.2	Accompagner les organisateurs de manifestations nautiques	Les organisateurs de manifestations nautiques doivent déclarer leur projet dans un dossier soumis à visa de l'autorité maritime. Ce dossier doit comprendre une étude d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 lorsqu'elles se déroulent dans ou à proximité d'un site natura 2000. Par conséquent l'ensemble des projets de manifestations nautiques dans le golfe du Morbihan doit faire l'objet d'une évaluation des incidences. Pour aider les porteurs de projets à réaliser ces études et leur permettre de prendre en compte les enjeux de manière concrète, une fiche descriptive et synthétique détaillant les enjeux de protection par zone sera rédigée en lien étroit avec les opérateurs Natura 2000 du golfe et sera remise systématiquement aux organisateurs de manifestations nautiques.	L'évaluation des incidences des manifestations nautiques au titre de Natura 2000 est le plus souvent très pauvre, faute de connaissances sur l'état zéro et faute d'effets visibles. Comment y remédier ? Voir 1.2.3 , p16 avant-dernier paragraphe : Améliorer les connaissances sur les habitats marins patrimoniaux

	13	1.1.2	Interdire <u>de</u> la navigation...	Le titre : Interdire <u>de</u> la navigation...	Supprimer « de »
	14-15	1.2.1	Lutter contre les pollutions d'origine marine	Élaborer un état des lieux et des équipements de récupération des eaux noires et grises ; estimation des besoins d'équipements supplémentaires éventuels et de la pertinence de prescriptions particulières pour éviter les rejets d'eaux usées dans le Golfe.	Il faut équiper tous les ports. Gratuité et permanence d'ouverture sont à assurer. Voir p 21.
	16-17	1.2.3	Améliorer la protection des espèces et habitats marins patrimoniaux	Toutes les p 16 et 17, la p 17 en particulier, sur le thème de la nécessaire limitation de la pression anthropique sportive et de loisir	Une mesure de la fréquentation sur le sentier côtier pourrait être faite par des compteurs.
	18	1.2.3	P16 : Améliorer la protection des espèces	De nombreuses espèces d'oiseaux sont sensibles au dérangement induit par le survol à basse altitude d'aéronefs habités ou non. L'envol répété engendre une perte d'énergie et/ou une perte d'habitat (abandon des secteurs perturbés) participant aux facteurs induisant la baisse des effectifs dans le Golfe du Morbihan (oiseaux ...).	L'hélicoptère, qui engendre un bruit infernal, même à 300m, et qui perturbe fort la population avicole et aussi humaine, doit être 'interdit permanent de survol du Golfe.'
	19	1.2.3	Les marais ...	Les mesures suivantes sont prises : - Généraliser à l'ensemble des marais endigués <u>de la</u> démarche de plan de gestion des marais existants ...	Ecrire plutôt : Généraliser à l'ensemble des marais endigués <u>la</u> démarche de plan de gestion des marais existants
	21	1.3.1	La fréquentation	L'amélioration de la connaissance de la fréquentation des espaces maritimes et littoraux du Golfe, des différents usages et de leurs interactions entre eux et sur l'environnement, apparaît nécessaire comme aide à la décision pour adapter les réglementations et les pratiques afin de concilier au mieux les usages entre eux et de respecter les équilibres environnementaux .	La fréquentation humaine du Golfe atteint des dimensions bientôt proches de la saturation. L'équilibre entre l'homme et le reste de la nature est rompu. Des mesures fortes de sauvegarde sont nécessaires. Si la capacité d'accueil du Golfe est dépassée, le Golfe est « fini ».
	22	1.3.2	Améliorer la connaissance des interactions entre environnement et usages, mieux apprécier le cumul des pressions (Biodiv)	Les mesures suivantes sont prises : - réaliser une analyse du risque pêche, incluant la pêche de loisir - développer des analyses de risque sur les autres usages impactant la biodiversité (en s'inspirant de la méthode développée pour le risque pêche) - Étude de l'effet cumulé de la fréquentation du plan d'eau et ses abords	L'impact du bruit a été oublié du SMVM : bruit dans l'air (cf 1.2.3 p18 aéronefs), bruit sur l'eau (scooter de mer, vedettes à moteur, haut-parleurs des vedettes de passagers, bruits terrestres (tondeuses de jardin ...). Des mesures doivent être prises pour rester en harmonie avec le paysage. Voir 1.2.4 Ajouter la mesure suivante : mettre en œuvre une étude des impacts du bruit sur les comportements animaliers et aussi sur les habitants. Fonder un Observatoire du Golfe.

24-25	2.1.1	Plages et coins de sable	Les plages du Golfe du Morbihan font partie du patrimoine naturel et la bonne qualité bactériologique des eaux permet une libre pratique de la baignade. La qualité des lieux fait figurer ces sites parmi les plus prisés de la population qui séjourne dans le Golfe du Morbihan. Cette activité est la plus accessible à toutes les franges de la population en ce qu'elle ne nécessite aucun équipement particulier.	La protection des coins de sable et des petites criques par des lignes végétales, arbustives et buissonnantes est nécessaire au maintien d'une biodiversité riche et originale. L'intégrité de ces zones est fortement déstabilisée voire détruite par l'affluence touristique, autant occasionnelle que régulière (chemins élargis voire détournés, abords délités et fragilisés, zones de nichages abandonnés,...) Associer les mairies et les services techniques aux études d'impact.
28	2.1.3	Réglementation de la navigation	La densité de la navigation sur certaines zones et à certaines périodes exige une régulation adaptée à l' <u>exiguïté</u> du golfe du Morbihan comparativement à la réglementation générale prévue pour la mer ouverte. Quatre chenaux de navigation sont créés : • entre les îles Longue, Gavrinis, Berder, <u>Erlannic</u> et la Jument,	Ecrire : exiguïté Er Lannic
29	2.3	Priorité 2.3 de l'Etat	<i>PRIORITÉ 2.3 DE L'ÉTAT : GESTION SPÉCIFIQUE DES ÎLES ET ÎLOTS</i>	Ecrire : spécifique
30	2.4.2	Le sentier littoral	Il s'agit ici de mettre en place des circuits alternatifs sur des secteurs à enjeux en suggérant ou imposant une utilisation temporaire ou permanente selon les usages de ces chemins en retrait. Il s'agirait également de diversifier l'offre au travers de cheminements partagés (piéton, vélo, cheval). Un allègement de la pression anthropique sur le milieu pourra être réalisé en mettant en place des boucles, ainsi qu'en évitant les secteurs à enjeux. Cette offre complémentaire <u>rétrorittorale</u> fera l'objet d'une communication et d'une valorisation.	Ecrire : rétro-littorale
34	3.2.2	favoriser le partage d'expérience dans l'élaboration d'une stratégie intégrée et prospective en matière de gestion du trait de côte	pour permettre de développer une méthode partagée <u>d'évaluation des enjeux et d'analyse des enjeux</u> du foncier littoral, de mettre en place un dispositif d'observation de l'évolution du trait de côte. Des actions d'adaptation expérimentales pourront être mises en œuvre.	Ecrire plutôt : d'évaluation et d'analyse des enjeux

Conclusion

Jugement d'ensemble. L'ensemble de ces observations critiques ne doit pas faire oublier la forte qualité du travail 'Orientations de gestion'.

Remarque sur la Carte des Vocations Prioritaires de l'Espace Maritime du Golfe

L'importante Carte des Vocations Prioritaires de l'Espace Maritime du Golfe (version imprimée de novembre 2018) serait à examiner dans le détail dans un autre travail. La carte supporte un fort grossissement qui permet de distinguer à plusieurs endroits des difficultés d'accès à des plages par suite de concessions conchyliques. Des corrections seraient nécessaires. Cette carte, apparemment identique à celle jointe au SMVM de 2006, a absolument besoin d'une actualisation par suite entre autres de modifications de concessions conchyliques.

La fondation d'un Observatoire du Golfe, suggérée plus haut à propos du paragraphe 1.3.2. p 22, serait fort utile pour mieux connaître le Golfe à tous points de vue et suivre son évolution.

Les signataires, membres de la FAPEGM, membres de Groupes de Travail du SMVM :

Claude Fuchs	Association Sauvegarde des Sites de Sarzeau Golfe	membre des GT	Qualité des eaux et GT	Activités primaires
Patrick Ageron	Association Les Amis du Golfe du Morbihan	membre du GT	Blodiversité	
Louis François Colboc	Association Qualité de la Vie à Larmor-Baden	membre du GT	Usages du Plan d'eau	
Joël Piolot	Association des Amis du Parc Naturel Régional	membre du GT	Stratégies littorales	
Dominique Rodary	Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné	suppléant de C.Fuchs au GT	Qualité des eaux	
Henri Girard	Association Eau et Rivières de Bretagne	suppléant volant		